

21. Comme il doit y avoir sur chaque Vaisseau un Rolle de tout l'équipage, signé par le Magistrat du lieu à qui il appartient, avec le nom du lieu de la naissance de chaque Matelot, & à qui il appartient; Sa Majesté veut qu'il n'y ait sur chaque Vaisseau qu'un quart de Matelors nez dans les Païs ennemis, sous peine d'être confisqué, de même que les Vaisseaux qui n'auront pas de Rolles ou Listes.

22. En cas qu'une partie du Vaisseau ne soit pas libre, & que l'autre le soit, toutes les parties dudit Vaisseau seront confiscales.

23. Tout ce qui sera déclaré de bonne prise, appartiendra entièrement à l'Armateur, & à ceux qui auront fait l'armement, sans qu'on en retienne la moindre chose pour le Roi ou pour le public, &c.

A R T I C L E II.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE, &c. depuis le mois dernier.

I. **L**Es grands vents & tempêtes qui ont régné pendant les mois de Fevrier & de Mars, ont encore tardé l'expédition de Majorque; les convois qu'on avoit préparé à Cadix, Alicante, & ceux des Côtes de Provence & de Languedoc n'ayant osé le mettre en mer qu'après l'Équinoxe du Printems, pour aller à Barcelonne, leur rendez-vous général; ainsi on ne peut encore rien dire aujourd'hui de cette expédition: On a seulement appris que les Majorquins persistoient toujours dans leur revolte, qu'ils avoient fortifié

Les Majorquins persistent dans leur Revolte.